

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.095

L'An Deux Mille Trois, le 29 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

22 SEPTEMBRE 2003

22 SEPTEMBRE 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA-TERRIEN, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST représenté par M. LE GUEUT
MME GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE
M. LIBOUBAN représenté par M. CHABANEAU
M. POTENNEC représenté par M. CAU
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 33

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions à différentes associations.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU l'avis de la Commission des Sports et de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

A - SPORTS

* Les Mouettes de Royan (Gymnastique et Twirling)	9 225 Euros
* Club de Tir "Les Mouettes"	2 500 Euros
* Ball Trap Club Royan Marennes Oléron	1 300 Euros
	=====
TOTAL.....	13 025 Euros

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 6574 - Fonction 40

B - SOCIALE

* Amicale du Personnel Communal de la Ville de Royan	5 090 Euros
---	-------------

- D'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 - Fonction 520

C - RELATIONS PUBLIQUES

* Vieux volants du Pays Royannais	1 100 Euros
-----------------------------------	-------------

- D'imputer la dépense correspondante à l'article 6574-Fonction 0241

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 01 octobre 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS